

# Le Monitoring : Une Initiation À L'enseignement Au Supérieur. Le Cas Des Moniteurs De La Faculté Des Sciences De L'éducation De L'université De Ngaoundéré, Année 2019

Aïcha Mohamadou<sup>1</sup>, Adamou Ahmadou<sup>2</sup>, Ibrahimou Hamadou<sup>3</sup>, Mfonzie Zacharie Blaise<sup>4</sup>, Francis Miazaoudi<sup>5</sup>

aichamoh2000@yahoo.fr

<sup>1</sup>Département de Mesure et Evaluation. <sup>2</sup>Département de Psychologie et des Sciences de l'Orientation.

<sup>3</sup>Département d'Éducation Physique, Santé et Loisirs. <sup>4</sup>Département de Didactique des Disciplines. <sup>5</sup>Département d'Éducation Physique, Santé et Loisirs.

**Résumé:**—Par le biais de cet article, les moniteurs de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré recrutés lors de la rentrée universitaire de l'année académique en cours, veulent partager leur expérience du monitorat. En effet, le monitorat est une immersion universitaire qui prépare les moniteurs aux fonctions d'enseignant-chercheur. Leur statut est complexe : ils n'ont ni le statut d'étudiant, ni le statut d'enseignant ; mais ils sont un trait d'union entre les deux. Cet article s'appuie donc sur l'expérience de ces moniteurs qui sont tous des étudiants en thèse, qui ont passé tout un semestre ensemble, et dont le dessein est de devenir des enseignants de l'enseignement supérieur. Ils appartiennent donc à une même institution universitaire, une même faculté ; cependant, leurs départements sont différents. Ainsi, dans une approche socio-didactique, nous montrerons les charges socio-pédagogiques quotidiennes des moniteurs partagés entre leurs recherches académiques et l'assistance aux enseignants titulaires de la Faculté ; sans oublier de nous attarder sur leur environnement socioprofessionnel ainsi que les pratiques pédagogiques du monitoring.

**Mots-clés**—*Moniteurs, enseignant-chercheur, étudiants, Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Ngaoundéré.*

**Abstract**—Through this article, the instructors of the Faculty of Sciences of Education of the University of Ngaoundéré recruited during the academic year of the current academic year want to share their experience of monitoring. Indeed, the monitorat is a university immersion which prepares the instructors for the functions of teacher-researcher. Their status is complex: they have neither student status nor teacher status; but they are a hyphen between the two. This article is therefore based on the experience of these instructors who are all PhD students, who spent a whole semester together, and whose goal is to become teachers of higher education. They

belong to the same university and the same faculty; however, their departments are different. Thus, in a socio-didactic approach, we will show the daily socio-pedagogical loads of the instructors shared between their academic researches and the assistance to the teachers who hold the Faculty; without forgetting to dwell on their socio-professional environment and pedagogical practices of monitoring.

**Keywords**—*Monitors, teacher-researcher, students, Faculty of Sciences of Education, University of Ngaoundéré.*

## I- Introduction

Au sein de l'Université, il existe différentes catégories d'enseignants que sont les Moniteurs, les Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, les Vacataires, les Enseignants Associés, les Professeurs Certifiés, les Agrégés de l'Enseignement Secondaire affectés dans l'enseignement supérieur, les Maîtres de Conférence, les Professeurs des Universités et les Professeurs Emérites. Ces différentes catégories révèlent la spécificité de chaque profil ainsi que les niveaux et modalités de leur rémunération. Toutefois, pour ce qui est du présent article, nous nous intéressons au Moniteur, c'est-à-dire, celui qui a le doctorat et qui se lance dans l'enseignement. En clair, le moniteur est tout doctorant qui, sur appel d'offre par un établissement, dépose un dossier de candidature au recrutement. Et qui plus est, s'il est recruté, participe à un appui multiforme au sein de la faculté ou de son Département d'attache pour combler le manque d'effectif en enseignants. Au plus, il peut dispenser une unité d'enseignement de par ses qualités requises et sous couvert d'un enseignant titulaire de l'unité d'enseignement. Notons que le Doctorat est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur que certains auteurs qualifient de formation à la recherche car le doctorant produit des articles scientifiques qui lui font acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de la recherche. En effet, le monitoring

dans l'enseignement supérieur permet au doctorant titulaire de bénéficier d'une première expérience professionnelle en tant qu'enseignant-chercheur. Autrement dit, il s'agit de former par l'enseignement et la recherche les étudiants-doctorants qui se destinent aux fonctions d'enseignant-chercheur (Simonet, 1994) dans l'Enseignement Supérieur. Cette initiation des moniteurs au métier d'enseignant se fait sous le suivi d'un enseignant-chercheur titulaire qui n'est pas obligatoirement le Directeur de thèse du moniteur concerné. Il se pose donc le problème de l'identité professionnelle du moniteur dans les universités camerounaises, plus précisément à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré. : Comment comprendre le monitoring et quels en sont ses enjeux? Nous commencerons donc par présenter l'identité professionnelle des moniteurs. Ensuite, nous nous attarderons sur les bienfaits et les aléas inhérents au monitoring qui est le pont vers le noble métier d'enseignant en nous inspirant de nos expériences de moniteurs de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'année 2019. Enfin, nous émettrons quelques suggestions pour pallier aux aléas inhérents au monitoring et pour améliorer ce qui existe déjà.

## **II- Statut des moniteurs : ni enseignants, ni étudiants mais des pédagogues.**

Le moniteur est un apprenti-enseignant de l'enseignement supérieur. Le moniteur qui est encore un étudiant en phase de recherche, est encadré par un tuteur qui est l'enseignant titulaire qu'il assiste dans l'enseignement. Par son tuteur, voire l'enseignant qu'il assiste, le moniteur s'initie au métier de l'enseignement. Il est partagé entre l'assistance à son tuteur et sa recherche académique. Par leurs parcours scolaire et académique, les moniteurs, à l'instar de ceux de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré, sont spéciaux au point où ils sont qualifiés d'être des viviers d'excellence de l'université (Coulon, Ennafaa et Paivandi, 2004). En péroration, les moniteurs sont des étudiants des cycles Master et Doctorat auxquels est confiée la charge d'instruire un certain nombre de leurs condisciples sous la direction pédagogique d'un enseignant titulaire de l'établissement (Ministère de l'Enseignement Supérieur du Cameroun, 2015 : art 44). Avant la rentrée universitaire, les établissements universitaires/Facultés, doivent être proactifs dans l'organisation de l'année académique en procédant au recrutement des moniteurs.

Devenir moniteur ne se fait donc pas du jour au lendemain. Il revient à l'Établissement ou à la Faculté d'organiser le recrutement des moniteurs. Leur recrutement se fait de façon décentralisée, non pas par le Rectorat, mais plutôt par l'établissement voire la faculté qui en a besoin en lançant un appel d'offre. En effet, les postes disponibles pour les moniteurs sont publiés en début d'année universitaire et les candidats au monitoring sont recrutés sur étude de dossier par une commission d'enseignants voire des responsables académiques de la faculté ou de l'établissement concerné ; pour le cas présent, il s'agit

des responsables de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré. En effet, certaines modalités entourent l'accès au monitoring. Premièrement, et en ce qui nous concerne, la Faculté des Sciences de l'Éducation a lancé un appel d'offre pour le recrutement des moniteurs en énonçant ses critères de recrutement. L'un des critères est la possession du Master-recherche avec une preuve écrite de l'inscription en thèse.

Après cette période d'ouverture de poste, les dossiers sont étudiés par l'administration qui, après sélection, publie la liste des moniteurs recrutés. Voilà, comment au début du mois de novembre 2018, la Faculté des Sciences de l'Éducation a publié la liste des moniteurs retenus. Comme pour mes collègues, ce jour fut euphorique et un signe d'espoir pour un avenir radieux dans l'enseignement supérieur : « Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ ». (Foucault, 1988). Et ce recrutement en tant que moniteurs présageait pour nous une grande possibilité de devenir des éducateurs dans un environnement aussi ambivalent et melting-pot culturel comme celui de l'Université. Après un semestre passé au sein de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré, nous avons été enrichis en relations humaines, davantage para-pédagogiques tout en faisant face à certaines difficultés inattendues aussi bien dans la relation avec les étudiants qu'entre nous les collègues.

## **III- Avantages et inconvénients du monitoring**

### **A- Avantages du monitoring**

Être moniteur comporte de nobles avantages académiques tels que l'apprentissage au métier d'enseignant, la familiarité avec le monde universitaire qui cesse d'être un mythe les moniteurs, le plaisir à transmettre des savoirs aux étudiants qui sont nos condisciples (le moniteur a toujours son statut d'étudiant en thèse), le renforcement de nos capacités relationnelles tant avec les étudiants, les enseignants titulaires, les Responsables de la Faculté qu'entre nous les moniteurs. Globalement, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et une joie indescriptible que nous assistons les enseignants titulaires auprès desquels nous avons été affectés. Ce sont nos tuteurs académiques; ils nous responsabilisent en nous chargeant de l'élaboration et de l'exécution des thèmes des Travaux Dirigés, du suivi des Travaux Personnels de leurs étudiants, de la correction des copies des examens de leurs unités d'enseignement respectifs et de l'exécution de tout autre consigne para-pédagogique désignée par eux. Nous nous adonnons à cette initiation au métier d'enseignant tout en continuant nos travaux de recherche pour pouvoir soutenir et devenir des Docteurs. En effet, comme nous l'avions dit, le seul fait d'œuvrer dans l'amphithéâtre, d'entrer dans les bureaux des enseignants ainsi que dans les salles des actes, est d'une avancée notoire pour nous. Les expériences

que nous avons acquises lors des Travaux Dirigés, lors de la surveillance des examens ainsi que lors de la correction des copies, constituent des avantages appréciables du monitoring.

**- Pour ce qui est des Travaux Dirigés.**

L'enseignement universitaire est dispensé en deux temps : d'abord en amphithéâtre où les étudiants notent et écoutent plus ou moins passivement le cours magistral. Nous, les moniteurs, nous nous rendons en salle pour assister l'enseignant-titulaire pendant qu'il dispense son unité d'enseignement. Ensuite, cette unité est approfondie lors des séances des Travaux Dirigés : l'enseignant-titulaire nous laisse organiser et gérer ces séances (Marie-Claude David). Le premier défi auquel nous sommes confrontés lors de l'exécution de ces Travaux Dirigés est d'éviter que ces séances ne se réduisent à des séances passives où l'étudiant a hâte d'en finir. Nous, les moniteurs de la Faculté des Sciences de l'Education, nous sommes donné le défi de rendre interactives les séances de Travaux Dirigés que nous organisons. Bien que nous ayons eu assez d'occasions de nous exprimer publiquement tout au long de notre parcours socio-académique, nous tenir devant les étudiants pour leur prodiguer des enseignements est une autre école, un autre apprentissage que nous avons vécu.

**- Lors des surveillances des Contrôles Continus et des examens**

La surveillance pendant les évaluations est de rigueur. A la veille des examens, l'administration nous convoque pour nous briefer sur la stature à adopter pendant la surveillance car, de la même manière que nous surveillons ces étudiants, eux-aussi nous surveillent. Donc, nous nous devons d'être vigilants et attentifs, surveiller avec rigueur sans pour autant outrepasser nos limites de surveillants en grondant et déconcentrant les étudiants innocents qui ne demanderaient par exemple qu'un stylo à leur voisin par exemple. Ainsi, lors des surveillances, que ce soit les contrôles continus ou les examens, nous avons l'obligation d'arriver en salle de surveillance 15 à 20 min. avant le début des épreuves. Nous alignons les étudiants à l'entrée de la salle afin de vérifier la conformité de leurs pièces d'identification telles que la carte nationale d'identité ( voir si la photo qui s'y trouve est conforme à l'étudiant placé devant nous) ou bien le passeport pour les étudiants-étrangers, le quitus de paiement des droits universitaires et l'attestation du certificat médical. La disposition des étudiants en salle de composition est simple : 3 ou 4 étudiants par table-banc.

**- Lors des corrections**

Après avoir réceptionné les copies, chaque enseignant récupère et décharge ses unités d'enseignement au niveau du Département concerné. Il les remet à son moniteur afin que ce dernier les corrige. Ainsi, après avoir fini les corrections, nous délibérons avant la publication des résultats. Nous avons donc appris comment se passent les

délibérations ainsi que la vérification des copies des examens par exemple. Une fois les résultats publiés, nous accueillons les requêtes des étudiants qui ont des problèmes de notes sur les Contrôles Continus, les Travaux Personnels de l'Etudiant ou des examens. La rédaction des requêtes des étudiants est une autre expérience que nous avons acquise. En plus, il y'a aussi des avantages socio-économiques que nous confère le monitoring. Cependant, les aléas liés au travail du moniteur ne manquent pas.

**B- Difficultés du monitoring**

Ce qui vient quelques peu assombrir le tableau du monitoring dépeint ci-dessus, ce sont les difficultés que rencontrent les moniteurs dans l'exécution de leurs missions. En effet, ils rencontrent de difficultés relationnelles avec soit les étudiants, soit le personnel administratif de la Faculté, soit avec les collègues-moniteurs. Ce qui devient frustrant et assez stressant lorsque cette tension dégénère et impacte sur l'environnement socio-éducatif.

Cela l'est davantage lorsque les moniteurs sont quelquefois confrontés aux questions d'égo des enseignants titulaires dont la principale source est liée au conflit de génération. Le moniteur, quoiqu'il soit, est un stagiaire. Il doit s'inspirer des enseignants titulaires selon le modèle (gestion relationnelle, attitude face à un problème, la manière d'aborder les étudiants et ses collègues).

Si le moniteur apparaît comme un pion déterminant pour le monde de l'enseignement supérieur, il ne demeure pas moins vrai que les enseignants titulaires, seuls ou presque, sont la source de leur motivation. La domination psychologique exercée par ces derniers sur le moniteur intervient dans certains cas et à son insu, comme un obstacle dans son parcours.

A ces difficultés, s'ajoute celle liée au temps. Le temps imparti pour les Travaux Dirigés, pour la Corrections des copies est entre autres relativement court vu le nombre pléthorique des étudiants. Il y'a également le problème de l'insuffisance des salles pour contenir ce nombre pléthorique des étudiants et qui impacte sur leur suivi raisonnable.

**IV- Suggestions pour améliorer la condition d'apprenti-enseignant des moniteurs**

Vu que le moniteur manque de formation pédagogique, nous pensons qu'il serait judicieux que l'Institution universitaire crée une Cellule de formation pédagogique pour les moniteurs. Elle pourrait à cet effet, et ce dès leur recrutement, organiser un séminaire de formation d'une à deux semaines afin de leur parler des contours de ce métier.

Revoir aussi le statut de moniteur est souhaitable. Car, le moniteur est à la fois un bénévole et un volontaire, à la fois étudiant et enseignant-chercheur. Il est volontaire dans la mesure où il décide d'apporter son soutien au manque d'effectif en enseignants.

Percevoir une rémunération semestrielle serait une motivation supplémentaire pour lui, qui pourtant, met son temps à l'actif de la Faculté et n'a pas d'autres sources de revenus.

À l'Administration universitaire, nous suggérons également de voir comment ajouter de nouvelles salles de classes et de tables-bancs en fonction du nombre exponentiel des étudiants ; de procéder au recrutement des enseignants dont la Faculté a urgemment besoin ; de sensibiliser constamment les étudiants de tous les Départements afin qu'ils se respectent et respectent leurs enseignants : pourquoi même ne pas créer un cours sur la Morale, sur la manière d'être et sur le vivre-ensemble et ceci, pour tous les niveaux d'études universitaires. Qu'il y ait une autonomie réelle au niveau de chaque Département concernant la possession des ordinateurs desktops, des imprimantes, et de l'installation du réseau internet pour les enseignements, serait idéal.

### V- Conclusion

Notre travail qui a porté sur le monitoring comme une initiation à l'enseignement supérieur, était basé sur nos expériences conjuguées des moniteurs à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré, promotion 2019. Aux côtés des avantages du monitoring que nous avons présentés, les aléas liés à ce métier, nous avons faits des suggestions afin d'y pallier. Nous en sommes encore à ce double paradoxe de notre statut d'étudiant-enseignant, ou mieux, d'initiés au métier de l'enseignement dans les universités, sans assurance de notre recrutement. Nous nous demandons alors, si le Gouvernement camerounais ne devrait pas revoir et légiférer sur cette situation aléatoire des moniteurs. Sinon, à quoi servirait-il de former des enseignants-chercheurs au métier d'enseignant si leur recrutement n'est pas envisagé ni assuré?

### VI- Remerciements

Nous remercions tous les Responsables de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré. Et aussi, les Collègues-moniteurs de cette Faculté, promotion 2019, pour la collaboration qui a prévalu lors de la rédaction de cet article.

### VI- Références bibliographiques

- [1] A. Coulon, R. Ennafaa et S. Paivandi, 2004, *Devenir enseignant du Supérieur. Enquête auprès des allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur*, Harmattan.
- [2] G. Tsala, et autres. 1998, «Rapport de Synthèse sur l'Évaluation de la Réforme du Système de l'Enseignement Supérieur de Janvier 1993 au Cameroun. Ministère de l'Enseignement Supérieur», Yaoundé ;
- [3] M. Foucault, 1975, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, France, Gallimard ;
- [4] M-C David, <https://www.math.unpsud.fr/~mcl/d/fichiersweb/petitsgroupes.pdf>,
- [5] Ministère de l'enseignement supérieur, 2015, «Normes Universitaires Applicables dans les Établissements d'Enseignement Supérieur du Cameroun», Direction des Accréditations universitaires et de la Qualité.
- [6] P. Duret, 2003, *Le corps et ses sociologies*, Paris, Nathan ;
- [7] R. Simonet, 1994, «Le monitorat d'enseignement supérieur. Quelle formation pédagogique pour les enseignants du supérieur?», in *Recherche & Formation*, N°15. pp. 45-60.